

**SPORT / SPORT**

# Pôle aquatique de Mantes-la-Ville

## Aquatic facility of Mantes-la-Ville

La nouvelle piscine de Mantes-la-Ville s'inscrit dans le développement urbain et paysager autour de la gare. Le caractère urbain de la piscine est une condition importante de son développement architectural. Il s'agit ici d'offrir un équipement qui préserve le caractère nécessairement privé de la pratique aquatique, sans limiter les plaisirs des lumières associés aux plaisirs de l'eau. L'ouverture de l'équipement sur le jardin est perceptible dès l'entrée de l'équipement par une transparence totale sur le parc. Le toit forme alors un dais léger, qui offre aux nageurs des lumières en toutes saisons, et aux bâtiments voisins une façade d'ondulations et de lumière. La couverture est ici pensée comme « un outil de confort ». Les larges verrières au long des poutres principales filtrent la lumière et orientent l'espace en faisant vibrer la halle des bassins au rythme des lumières, au rythme des saisons. La forme variable de cette couverture galbée permet d'assurer un doux confort acoustique de l'espace des bassins. En s'ouvrant au sud, l'équipement offre une lumière généreuse. L'éclairage par la façade est complété grâce au dispositif de couverture. La toiture est transformée en un capteur adapté aux lumières chaudes et rougeoyantes de l'ouest, celles du soir qui rasant la couverture et l'animent dans ses courbures sans gêner les nageurs. Ce dispositif valorise les plaisirs de l'eau sous le ciel largement offert, en associant les plaisirs du lieu, du paysage, de la ville qui se forme.

**PROJET / PROJECT**

Pôle aquatique

Architecture et Ingénierie,  
CD2I, ABC Decibel**COÛT / COST**  
9,5 M €**LOCALISATION / LOCATION**

Mantes-la-Ville

**DATES / DATES**

2010 - 2015

**CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES**/ ENVIRONMENTAL CERTIFICATIONS  
RT 2012**MAÎTRISE D'OUVRAGE / CLIENT**

Communauté d'Agglomération de Mantes-la-Ville

**SURFACE / SURFACE**3 500 m<sup>2</sup>  
Bassin sportif 525 m<sup>2</sup>  
Bassin loisirs 250 m<sup>2</sup>**MAÎTRISE D'ŒUVRE / PROJECT MANAGEMENT**

Marc Mimram

The new swimming pool at Mantes-la-Ville forms part of the urban development and landscaping scheme around the station. The urban character of the swimming pool is an important condition of its architectural development. The aim was to provide a water sports facility preserving the need for an element of privacy, without impinging on the pleasure derived from the play of light on the water. The pool opens out onto the surrounding gardens, its entrance being completely transparent. The roof of the pool is conceived as something providing comfort. It forms a delicate canopy allowing swimmers to appreciate the seasons' changing light and casting reflections of rippling water and light on the façades of the neighboring buildings. The wide glass walls running between the main beams allow the light to filter through, giving form to the space and setting up vibrations throughout the pool area reflecting the rhythm of the light. The varying shape of this curved roof means that the pool areas have a quiet acoustic without unpleasant echoes.

Opening towards the south, the complex is flooded with light. The design of the roof further contributes to the effects of light, being constructed so as to capture the warm and reddish evening light from the west as it falls on the curving roof without dazzling the swimmers. It is a place that enhances the pleasure of water beneath a broad expanse of sky, bringing together the pleasures of the site, the landscape, and of the emerging town.

